

CASTERA-VERDUZAN

Bulletin Municipal

N° 22



castera verduzan
VILLAGE THERMAL GERS

Le MOT du MAIRE,

Castéroises, Castérois,

Je vous souhaite en mon nom et au nom du Conseil Municipal, une bonne année 2001 ! Que l'année nouvelle, première de ce siècle, vous apporte beaucoup de bonheur et une excellente santé.

Traditionnellement, ce mot du Maire est l'occasion de faire le point sur les travaux en cours ou en projets. La proximité des élections locales m'interdit cette année tout bilan de l'action municipale.

J'aimerais tout de même dire notre satisfaction d'accueillir fin août, sur trois jours, l'Université d'Eté du Tourisme Rural, manifestation nationale regroupant 250 à 300 participants.

Enfin, le Conseil Municipal souhaite la bienvenue aux nouveaux commerçants :

- Castéra- Immobilier*
- Hair-Bel Coiffure*
- La Grange aux Fleurs*
- L'Atelier de Repassage*

Ainsi qu'à la direction et aux employés du Casino.

Bonne année à tous !

Pierre Espiet

ETAT CIVIL DE L'ANNEE 2000

NAISSANCES

Florian, Michel, Joël BRUTUS, le 02/08/2000
Valentin, François, Guillaume DIVO, le 27/03/2000
Guillian, Tristan, Léo ESTINGOY, le 11/04/2000
Mathilde, Amélie MASCARENC, le 11/06/2000
Laura, Mégane MENDEZ, le 25/10/2000
Emmanuelle, Annie, Yvette POUDEROUX, le 10/08/2000
Alexis, Hervé, Aubert SABATE, le 19/12/2000
Marie, Elisabeth, Claudine SOENEN, le 18/09/2000

MARIAGES

DARIES Willians et MATHIEU Karine le 17/06/2000 à *LAVARDENS*
DAVANT Jean-Pierre et RAMELET Danielle le 29/04/2000
DHALLUIN Alain et STEBENET Eliane, le 02/09/2000
ESTINGOY Frédéric et CERQUEIRA Nathalie à *ALBI*
FOURCADE Michel et BAUTHIAN Marie-Christine à *ANTRAS*
GHILBERT Pierre et DHALLUIN Nathalie le 29/07/2000
GRANELLI Nicolas et BASSI Estelle à *BOURG-SAINT-AURICE*
LE GALL Jean-Yves et PHILIP Anne, le 12/08/2000
MALINOWSKI Bertrand et DUFRANC Pascale, le 08/07/2000
POTENZA Raphael et MORELL Caterina, le 15/04/2000
RIBEREAU Jean-Michel et BASTITA Béatrice, le 05/08/2000

DECES

BLANC Julien, le 03/06/2000
FILHOL Emma, veuve CARRERE, le 10/01/2000
GARCIA Aubert, le 21/02/2000
IZQUIERDO Francisca, veuve GAY, le 11/02/2000
LACOTTE Jean-Marie, le 19/03/2000
MOUNEDE Clotilde, épouse ERTA, le 22/12/2000
PERNA Georges, le 27/02/2000

COMPTES RENDUS DES SEANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 3 JUILLET 2000

Etaient présents : MM. Espiet, Bastita, Garcia, Lapeyre J., Nef, Mme Hygonnenq, MM. Gauthier, Moure, Vervin et Mlle Lapeyre

Absents excusés ayant donné procuration : MM. Agras, Ramounéda, Philip et Marès

Absent : M Cominotti

TARIFS BASE DE LOISIRS

M. le Maire rappelle aux membres de l'Assemblée qu'après avoir fixé le tarif des entrées à la base de loisirs il y a lieu de fixer les tarifs pour la buvette et les locations. Il propose donc :

BUVETTE :

- glaces : Frizz : 5F – Max : 6F – Krazy : 10F – Calippo : 12F – Cometto : 12F – Solera : 14 F – Magnum : 14F – Mag double : 15 F – Winner : 13F
- Croq Savoyard : 16F – chips : 8 F – Beignets « Donnys » : 6F
- Boissons : troico : 9F – pression : 12F – bouteilles : 12F – café : 6F – Eau de Source : 5F Jus Pago : 13F

LOCATIONS :

- optimist : 35F/heure
- Planche à voile : 50F/heure
- Pédalo : 35F la demi-heure et 30/heure
- Surfbike : 20F/ la demi-heure et 30F/heure
- voilier X4 : 50F :heure
- stage de voile : 250 F
- location de chaise : 15F/ la demi-journée

CANTINE

Location de la cantine aux groupes qui préparent eux-mêmes les repas :

- 50F/jour pour 1 repas et 80F/jour pour 2 repas

Accord à l'unanimité

EMBAUCHES SAISONNIERS

M. le Maire informe les membres de l'Assemblée de l'embauche de saisonniers pour la base de loisirs. Il s'agit de Gheysen Antoine, titulaire du BNSSA, pour assurer la surveillance de la base, de Borie Nicolas pour l'accueil et de Gazel Jean (à raison de 18h30/semaine) pour l'entretien.

PERMIS POIDS LOURD

Pour conduire le tracteur et la débroussailleuse, il faut être titulaire du permis poids lourd. Ludovic DEVALLE a été inscrit à un stage pour passer ce permis C. Coût du stage : 7 000F.

ADMISSION EN NON VALEUR

Certaines factures d'eau et de la cantine scolaire n'ont pu faire l'objet d'un recouvrement. Le Percepteur demande à la commune d'admettre ces titres en non valeur. Il s'agit pour le service de l'eau de M.M

Borgeaud, Sala, Barbeiro et Barthe pour un montant total de 2 608,92F. Pour la cantine scolaire il s'agit de M. Barthe pour un montant de 330F. Accord à l'unanimité pour l'admission en non valeur de ces redevances.

CONVENTION SOLIDARITE EAU

M. le Maire fait part d'un projet de convention « solidarité eau » permettant de mettre un dispositif d'aide aux payés d'eau dans chaque département. Ce projet est à étudier selon des modalités précises.

PRISE EN CHARGE VOYAGE A PARIS

M. le Maire demande que la commune prenne en charge ses frais d'avion pour aller à Paris. En effet, il est convoqué le 6 juillet au Ministère de l'Intérieur, à la Commission Supérieure des Jeux, pour défendre le dossier « Casino ». Accord à l'unanimité.

POSTE

M. le Maire fait part d'un courrier adressé par MM. Salles et Marcet concernant une menace qui se prépare contre le service public de la poste.

Après avoir pris connaissance de ce courrier, il est décidé de reporter, à la demande de l'opposition, ce vote.

ANALYSE D'EAU DE BAINADE

Les résultats de l'analyse d'eau du lac montrent que l'eau est d'excellente qualité bactériologique avec une turbidité un peu élevée.

TRAVAUX DE LA MAIRIE

Les négociations concernant le marché négocié continuent car les prix sont encore élevés. Les travaux sont prévus début septembre.

QUESTION DIVERSE

M. Moure propose une pétition auprès du Député en ce qui concerne la loi chasse.

SEANCE DU 19 JUILLET 2000

Etaient présents : MM. Espiet, Bastita, Ramounéda, Garcia, Lapeyre J. , Mme Hygonnenq, MM. Moure, Philip et Vervin et Mlle Lapeyre.

Absents excusés ayant donné procuration : MM. Agras, Nef et Gauthier

Absents : MM. Marès et Cominotti

TRAVAUX DE LA MAIRIE

M. Pasin de la SEM Gers et Madame Nunzi, architecte, sont présents à la réunion. Il est fait l'historique du dossier par M. Pasin.

Suite à l'appel d'offres du 31/03/2000 les lots 2 – 7 – 8 ont été retenus par la commission d'appel d'offres. En ce qui concerne le lot n°2 (charpente – désenfumage et étanchéité) c'est l'entreprise CII pour un montant de 125 795,28FTTC qui a été retenue.

- lot n° 7 : (ventilation - plomberie –sanitaires) – Entreprise Ligorred pour un montant de 51 791,44FTTC
- lot n° 8 (Electricité, courants forts, courants faibles): Entreprise Taupiac pour un montant de 223 458,25FTTC..

La procédure de marchés négociés, suite à l'appel d'offres déclaré infructueux par la commission compétente pour les lots n°1 (démolitions, - gros œuvre – carrelage – faïence) – n° 3 (menuiseries extérieures – serrurerie) – n°4 (plâtrerie – faux plafonds) – n° 5 (Menuiseries intérieures) – n° 6 (chauffage – ventilation) – n° 9 (peinture, sols souples) et n° 10 (sols coulés) a permis au maître d'ouvrage de porter son choix sur les entreprises suivantes :

- lot n° 1 : Entreprise Estingoy pour un montant TTC de 377 159,80F
- lot n°3 : Entreprise Presani pour un montant TTC de 242 007,01F
- lot n° 4 : Entreprise NIN pour un montant TTC de 257 337,95F
- lot n° 5 : Entreprise Téani pour un montant TTC de 102 617,40F
- lot n° 6 : Entreprise Ligorred pour un montant de 265 529,94F
- lot n° 9 : Entreprise Ranzini pour un montant TTC de 147 756,39F
- lot n° 10 : Entreprise Boulenger pour un montant TTC de 100 715,16F

Suite aux résultats d'une part de l'appel d'offres et d'autre part de la procédure négociée, il s'avère que le total des marchés de travaux s'élève à la somme de 1 895 168,61FTTC et dépasse de 2% l'estimation prévisionnelle qui était de 1 857 388FTTC

Le nouveau montant de ces travaux est accepté à l'unanimité. Les entreprises pour les lots 1 – 3 – 4 – 5 – 6 – 9 – 10 sont retenues à l'unanimité. Après discussion entre le carrelage et le sol coulé, c'est ce dernier qui est choisi.

Le début des travaux est prévu pour début septembre et devraient se terminer fin décembre 2000.

La construction d'un éventuel ascenseur est possible, dans le futur, au niveau de la bibliothèque.

VENTE D'UN TERRAIN AU LOTISSEMENT

M. le Maire informe l'assemblée qu'une promesse de vente pour le lot n° 3 (d'une superficie de 1 20m²) au lotissement de Pouchon a été signée avec le couple Gageta-Bacqué pour le prix de 90FTTC, soit 75,25F HT, le m².

CREATION D'UN SYNDICAT MIXTE DEPARTEMENTAL POUR LE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur les nouveaux statuts du syndicat mixte départemental dont adhère le Sictom. Après en avoir pris connaissance , l'Assemblée se prononce favorablement pour ces nouveaux statuts.

QUESTIONS DIVERSES

Ouverture des Thermes ?

Dès que l'Association Française pour la Sécurité Alimentaire aura réalisé les prélèvements.

L'ouverture de la résidence est prévue début août.

La salle de sports est en cours d'équipement.

Transformateur en face de la route de Verduzan

M. Moure le trouve laid. Des aménagements autour sont prévus.

Casino

Mlle Lapeyre demande des nouvelles. M. le Maire fait un compte-rendu de la commission du 6 juillet dernier et confirme qu'il n'a pas de réponse actuellement.

Travaux de la RD 930

Monsieur le Maire fait part des propositions de la Direction des Routes du Conseil Général. Il s'agirait de refaire les trottoirs et la chaussée sur toute la traversée du village et dans certaines portions l'alimentation en eau potable et le fluvial.

Des aménagements pour le ralentissement des véhicules à l'entrée du village, côté Condom, sont prévus. Compte-tenu de l'importance des investissements et la durée des travaux, M. le Maire propose de réaliser ces travaux en plusieurs tranches.

1^{re} tranche : Entrée du village, route de Condom jusqu'au carrefour de Bezolles : reprise totale de la chaussée avec création de trottoirs et d'un ralentisseur à l'entrée du village. Aménagement du centre de la chaussée pour sécuriser l'accès à la pharmacie ainsi que réfection du réseau d'eau potable et évacuation des eaux pluviales.

Coût : réfection du réseau d'adduction d'eau potable : 350 000FTTC

Aménagement des trottoirs, stationnements et évacuation des eaux pluviales : 700 000FTTC

Soit un total de 1 050 000F qui pourrait être subventionné à hauteur de 30%.

Les travaux pourraient débuter fin 2000.

Avis favorable sur le principe en ce qui concerne le plan et les tranches de travaux.

Le plan sera affiché en mairie. Les remarques seront les bienvenues.

M. Philip demande s'il est possible de matérialiser le centre de la chaussée dans le virage du Foirail.

SEANCE DU 27 SEPTEMBRE 2000

Etaient présents : MM. Espiet, Bastita, Agras, Garcia, Lapeyre J., Nef, Mme Hygonnenq, MM. Gauthier et Philip

Absente ayant donné procuration : Mlle Lapeyre

Absents : MM. Cominotti, Marès, Moure, Vervin et Ramounéda

1 - TRANSFERT DE LA MAIRIE

Suite aux travaux de mise en conformité de la Mairie, le secrétariat est transféré dans l'ancien hall d'entrée du centre thermal puisque cette partie est pour l'instant inoccupée. Une solution avec des bureaux mobiles avait été envisagée mais elle s'avérait onéreuse pour les quatre mois de travaux prévus. Une délibération est donc prise pour le transfert de l'état civil dans ces locaux des thermes alors que la salle de réunions est déplacée à la salle de sports.

2 - LOCATION « BÂTIMENT BORIE »

Du fait des travaux à la Mairie, certaines associations se sont trouvées sans salle pour pratiquer leur activité. Aussi une recherche a été entreprise et une solution s'est présentée avec un bâtiment situé « Promenade de l'Auloue » possédant plusieurs pièces pour Musicoli, la Voix des Sources et la bibliothèque. Un nettoyage a été réalisé et la Municipalité louerait trois salles et sanitaires avec les charges pour la somme de 2000 F par mois.

M. le Maire fait lecture du bail qui sera signé tout en contractant une assurance locative.

Le projet est adopté à l'unanimité.

3 – SUBVENTION D.G.E pour la RD 930

Il faut effectuer une demande de subvention pour la réalisation des travaux à l'entrée de Castéra (côté Condom). Ils consisteraient à refaire complètement la chaussée et ses abords ainsi que la mise en place de ralentisseurs. La part communale s'élève environ à 420 000F (trottoirs, parkings, paysager, signalisation). Il est prévu également de refaire les réseaux d'eau de ce secteur.

Le taux des subventions peut aller de 30 à 40 %.

Accord à l'unanimité.

4 – QUESTIONS DIVERSES

M. le Maire précise qu'un nouveau terrain va être vendu au lotissement de Pouchon, un autre étant réservé. Son prix est fixé à 93 960 F . Accord à l'unanimité.

Suite à la vente aux enchères, le Département a acheté le terrain derrière le bâtiment de l'ancien couvent pour la réalisation du parking du centre thermal : coût de l'opération : 78 000F.

M. le Maire fait lecture d'un projet de convention départementale de solidarité pour l'eau. Elle permettrait aux personnes en difficulté ou en situation de précarité de pouvoir régulariser afin d'éviter les coupures et aussi de maîtriser leur consommation d'eau.

Après discussion, le conseil municipal ne trouve que peu d'intérêt à cette mesure et abandonne ce projet.

Le rapporteur de la commission école (P. Agras) fait état des dépenses obligatoires engagées au niveau de la cantine scolaire avec le remplacement du lave-vaisselle et de l'armoire frigorifique. Avec devis à l'appui la commission avait choisi les établissements Bourdiol pour assurer ce service pour un montant total de 23 500F.

Du fait de la modification des chronomètres pour les matches de basket (la durée du jeu passe de 30 secondes à 24 secondes), il est indispensable de changer ce matériel : le coût s'élève à 11 696,88F pour ce double affichage. Tout le monde s'accorde à dire que le prix est exagéré mais accepte cette dépense.

Afin que les panneaux soient complètement aux normes, il est obligatoire de monter un stop-chute pour doubler la sécurité. Le coût s'élève à 11 223,26F.

Florent CUGINI qui bénéficiait d'un temps partiel à 80 % a demandé à passer à 60% à compter du 1^{er} septembre. Il a été accordé par M. le Maire. M. Cugini ne travaillera pas le lundi et le mercredi. Accepté.

Le rapporteur de la commission des travaux (M. BASTITA) signale que les travaux de la Mairie ont bien commencé le 4 septembre avec de la démolition au niveau de l'ancienne chaudière pour préparer la construction du deuxième escalier. Les réunions de chantier ont lieu chaque mardi et à ce jour la marche des travaux est tout à fait normale. Il demande en outre que quelqu'un remplace M. Cominotti qui est absent le mardi. M. Philip prend note.

M. le Maire fait part de l'estimation pour la viabilisation d'un lotissement prévu sur le terrain de Bissins comprenant 8 maisons construites par le toit Familial et 10 appartements par un

privé sur un terrain attenant de 4 600m². Le coût s'élève environ à 1 200 000F.

Cette opération étant faiblement subventionnée (30 000F par terrain et 62 000F d'aménagement), il convient de fixer au mieux le prix de vente du terrain pour le privé qui doit bâtir 10 appartements pour personnes âgées.

Après discussion, tout le monde s'accorde sur un prix de vente de 60 F le m² avec la condition que la construction soit achevée au terme de 3 ans.

SEANCE DU 27 NOVEMBRE 2000

Etaients présents : MM. Espiet, Bastita, Ramounéda, Agras, Garcia, Lapeyre J., Nef, Mme Hygonnenq, MM. Cominotti, Gauthier, Marès, Moure, Philip, Mlle Lapeyre MA.

Absent excusé ayant donné procuration : M. Vervin

EMPRUNT A REALISER

Afin de contracter un emprunt pour le financement des travaux de la mairie, M. le Maire a fait établir 3 études auprès des organismes bancaires.

Pour 1,2 millions F. empruntés avec un prêt relais pour le paiement de la TVA, les propositions sont les suivantes :

- Caisse d'Epargne : taux fixe à 5,65 %, l'annuité s'élève à 117 061,82 F sur une durée de 15 ans.
- Crédit Agricole, l'annuité est de 118 005,72 F sur une durée de 15 ans
- Crédit local de France avec un emprunt en Franc suisse, il y a donc indexation sur le taux de change et la stabilité des deux monnaies n'est pas forcément assurée. L'annuité serait pour le moment de 114 400F sur 15 ans également.

Après discussion le conseil municipal décide à l'unanimité de choisir la Caisse d'Epargne et compte-tenu des travaux supplémentaires il sera fait un emprunt de 1 300 000 F

Les travaux de la Mairie ont pris un certain retard : la livraison des travaux prévue pour fin décembre est repoussée à fin janvier.

D'autre part, une somme supplémentaire est nécessaire pour remplacer une conduite d'eau potable et faire les évacuations des eaux usées sur le réseau existant avec 34 000 F pour la maçonnerie et 4 000 F pour la tuyauterie. Accord à l'unanimité.

Enfin, pour des raisons de sécurité, suite à une demande des associations, des prises électriques seront aménagées en hauteur dans la grande salle du bas pour un montant de 26 674,39 F. Accord à l'unanimité.

REFECTION DE LA ROUTE DEPARTEMENTALE 930

Une première tranche de travaux se déroulera sur le tronçon allant de l'hôtel Ténarèze, direction Condom, jusqu'au niveau du Pavillon.

Les estimations des coûts ont été réalisées :

- trottoirs et parkings : 923 000 F
- paysager 30 000 F

- signalisation : 10 000F

D'autre part, outre une subvention D.G.E. pour l'aménagement des trottoirs et des parkings, certains travaux peuvent être subventionnés par le Département à hauteur de 30 %. Il s'agit

- des travaux d'évacuation des eaux pluviales en traverse d'agglomération pour un montant de 320 000 F HT

- des travaux de réfection du réseau des eaux usées pour un montant de 160 000 F HT

- et au titre des aménagements de sécurité (chicane + cheminement piéton) pour un montant de 70 000 F

La durée des travaux devrait être d'un mois pour les extérieurs à la chaussée qui sera mise en circulation alternée.

Accord à l'unanimité pour la demande de subvention et pour la maîtrise d'œuvre par la D.D.E.

P.O.S. - MESURES ANTICIPEES

Suite à la dernière réunion du P.O.S., il a été établi un droit de préemption sur le territoire de la commune pour l'achat des terrains. Accord à l'unanimité.

De la même façon, le C.O.S. (Coefficient d'occupation des Sols) devient une mesure caduque pour notre région ; elle est utilisée pour les zones fortement urbanisées. Ainsi il est supprimé. Accord à l'unanimité.

ETUDES ET MESURES SPECIFIQUES

Les travaux de réhabilitation prévus en commission seront axés sur la réfection du réseau d'eaux usées dans le lit de l'ancienne rivière (de l'hôtel des Thermes jusqu'au poste de relèvement des Thermes) ainsi que les branchements des particuliers qui s'y rapportent.

Toutefois il sera nécessaire d'abaisser le poste de relèvement afin de donner la pente qui manquait à la canalisation. Le coût de l'opération s'élèverait à 885 040 FTTC.

D'autre part, afin de vérifier l'absence d'eau entrant dans la canalisation des eaux usées après le drainage de la base de loisirs, des mesures nocturnes seront effectuées pour un montant de 4 500F HT.

VIREMENTS DE CREDITS

Budget de la commune :

- Il est nécessaire de verser 50 000 F à l'Office du Tourisme pour boucler leur budget, sous forme d'une subvention. En effet, le salarié n'est plus en Contrat consolidé et toute la charge financière incombe à l'Office. Dans cette somme figure aussi le coût du matériel informatique nécessaire à la mise en réseau dans le département (10 000F).

- Il sera versé également une somme de 24 800F à la base de loisirs.

- Pour les frais de personnel il est rajouté une somme de 90 000F afin de couvrir toutes les augmentations de salaire dues à des changements d'échelon.

- Pour l'emprunt lors de l'achat du tracteur (80 000F) il faut rajouter la somme de 9 200F + 1 900F
Le total s'élève à 177 600 F. Accord à l'unanimité.

Pour le budget de la base de loisirs il y a lieu de procéder à des modifications :

Chapitre 2158 : 4 800 F acquisition de la sono

Chapitre 615 et 606 : 20 000F : fournitures et réparations diverses

Pour le budget du CCAS

Il y a lieu de régulariser certaines opérations de reprises de résultats, à savoir :

- compte 1068 : + 3666,00F – cpte 001 : – 755 (recettes d'investissement) et cpte 001 : + 3666 et cpte 2183 : – 755,00 F (dépenses d'investissement)

QUESTIONS DIVERSES

Jusqu'à présent le prix des concessions cimetières était réparti pour 2/3 au budget communal et 1/3 au budget du CCAS. Une loi annule cette répartition et la vente des concessions sera imputée intégralement sur le budget communal. Accord à l'unanimité.

Le service de portage de repas à domicile était assuré jusqu'à présent par l'Association « Pays Val de Baïse ». Le CCAS de Valence-sur-Baïse qui a repris cette activité propose de faire signer à tous les CCAS du canton une convention afin de maintenir ce portage de repas à domicile. Accord pour la signature de cette convention.

La demande d'autorisation de lotir pour le lotissement du Conté a été déposée.

Le matériel informatique prévu par la DATAR a été installé dans l'école primaire. La commune participe à hauteur de 25 % de la dépense (environ 2 500F).

Un deuxième équipement devrait arriver prochainement dans les mêmes conditions, pour la maternelle cette fois ci.

FOYER DES JEUNES ET D'EDUCATION POPULAIRE

Bilan positif pour chaque section.

La saison estivale 2000 a été pour nous un grand succès.

Entre le rallye, la vente au déballage, la pétanque, les quilles, le palet gascon et bien sûr la fête, il n'y a pas eu un week-end sans animation. N'oublions pas les concours de belote qui sont venus égayer les soirées à la mi-semaine.

Un repas amical au restaurant du casino a clôturé notre saison.

L'Assemblée Générale se fera courant février et bien sûr nous faisons appel à toute personne qui veut bien nous rejoindre. Nous avons besoin de bénévoles pour faire encore plus. Pour cela joindre Madame De Campo Jacqueline au 05 62 68 12 60.

Quant aux animations prévues pour 2001, elles sont très nombreuses puisque se sont ajoutées les festivités proposées par l'Association IDEAL.

SECTION FETE

L'an 2000 a été une très bonne année pour la fête de Castéra-Verduzan. En effet, il y a bien longtemps que l'on n'avait pas vu autant de monde réuni pour se divertir dans une ambiance joyeuse et détendue.

Nous tenons, comme l'an passé, à mettre l'accent sur notre collaboration avec l'association SID'ACCUEIL durant la fête. Il est vrai que la lutte contre le sida nous tient particulièrement à cœur d'autant plus que cette maladie touche encore un grand nombre de jeunes aujourd'hui. Aider Sid'Accueil donne, en quelques sorte, un autre sens à la fête : un sens plus humain. Cela nous permet, tout en s'amusant, de nous engager dans une cause chère à notre avenir à tous. Au cours de l'intervillage et de la soirée « Tchiki-Tchiki » du vendredi, nous avons récolté 2 000F au profit de cette association contre 650 F l'an passé. Notre déficit est de faire encore mieux l'an prochain !

Comme tous les ans, nous avons proposé des activités pour un public de tout âge. Nous espérons que vous avez été satisfaits et comptons sur votre présence en ce nouveau millénaire. Nous sommes encore trop peu nombreux et certains de nos membres, devant répondre à leurs obligations professionnelles, vont, petit à petit, quitter le comité. Alors si vous êtes jeunes et fêtards, n'hésitez pas à nous contacter ! ON RECRUTE !! Nous avons besoin de vous ainsi que votre village et son dynamisme.

SECTION PETANQUE

Le bilan de la saison laisse apparaître une baisse significative des licenciés : 16 contre 25 la saison précédente.

Il faudra un renouveau dans ce sport en 2001 pour éviter une mise en sommeil du club.

Une éliminatoire secteur tête-à-tête à Castéra le 8 avril à l'hippodrome : 150 joueurs présents, pas de Castérois qualifiés pour le championnat du Gers.

Une éliminatoire secteur triplette à Fleurance le 30 avril : l'équipe Dulhoste – Liarès – Conquet est battue en finale, qualifiée pour le championnat du Gers elle perd en 1/8 de finale à Auch.

Participations aux concours à Castéra en 2000 :

- dimanche 11 juin : concours doté de 5 100 F de prix : 38 triplettes – soit 114 joueurs
- vendredi 30/06 : 14 doublettes
- vendredi 21/07 : 13 doublettes
- vendredi 04/08 : 17 doublettes
- samedi 16/09 : 16 doublettes

Concours prévus à Castéra en 2001 :

- Samedi 7 avril : éliminatoire secteur tête-à-tête à l'hippodrome
- Dimanche 10 juin : concours triplette doté de 3 500F de prix plus les engagements.
- Vendredi 29 juin : concours doublette
- Vendredi 20 juillet : concours doublette
- Vendredi 3 août : concours doublette
- Samedi 1er septembre : concours doublette

SECTION QUILLES ET PALET GASCON

Cette année encore nous avons organisé 6 concours de quilles qui se sont déroulés dans une bonne ambiance et ont attiré bon nombre de participants qui ont apprécié le cadre et l'ambiance du parc Lannelongue. Un concours triathlon : quille – pétanque - palet amélioré cette année a connu un grand succès. Les trois concours de palet gascon n'ont pas démerité non plus. Le village est un des plus fréquentés du secteur.

Le calendrier des rencontres 2001 est déjà établi en accord avec la fédération :

- Dimanche 24 juin à 15 h : quilles
- vendredi 27 juillet à 21 h : quilles
- dimanche 5 août à 15 h : palet
- vendredi 10 août à 21 h : triathlon
- samedi 18 août à 15 h : quilles
- lundi 20 août à 15 h : palet
- vendredi 24 août à 21 h : quilles
- vendredi 7 septembre à 21 h : palet

Prochainement aura lieu l'Assemblée Générale qui permettra de renouveler les licences. Cette année, comme pour tous les sports, un certificat médical sera demandé.

Pour tout renseignement vous pouvez contacter le président : Jean-Louis Gabouloff au 05 62 68 11 04.

**Tous les membres du Foyer des Jeunes vous présentent leurs meilleurs vœux
Pour la nouvelle année, le nouveau millénaire**

L'OFFICE DE TOURISME

A l'occasion des journées du Téléthon les 8 et 9 décembre 2000, lors des différentes manifestations organisées avec les associations : les Voix des Sources, Musicoli, la Petite Pierre, la Croix-Rouge et le Club Beau Soleil, nous avons pu recueillir la somme de 6 865 F.

Tout dernièrement nous étions présents au Salon du Tourisme de Toulouse. Pendant trois jours (12, 13 et 14 janvier) sur un espace Gers de 72 m² partagé entre le Comité du Tourisme et quelques Offices de Tourisme, nous avons fait la promotion du complexe thermal. Nous avons conviés sur notre stand nos partenaires : Casino, Hôtel des Thermes, Camping de la Plage de Verduzan afin qu'ils puissent séduire la clientèle de proximité.

A noter une date importante !! l'organisation fin août de l'Université d'Eté des Stations Vertes de Vacances à CASTERA-VERDUZAN où 300 congressistes sont attendus pendant trois

jours .Il s'agit d'universitaires et de chercheurs qui se « pencheront » sur la revitalisation du monde rural par le Tourisme sous l'égide du Ministère de l'Agriculture et du Ministère du Tourisme.

Castéra était en compétition avec une ville de Vendée pour cette Université d'Eté et sa candidature a été retenue grâce à toutes ses infrastructures. La logistique de ces journées sera assurée par le Comité Départemental du tourisme, Loisir Accueil de la Chambre d'Agriculture, le Conseil Général et bien entendu l'Office de Tourisme de Castéra-Verduzan et la Municipalité.

ASSOCIATION DES COMMERCANTS-ARTISANS DE CASTERA-VERDUZAN

A l'occasion de ce nouveau millénaire, nous vous adressons à tous et à toutes nos meilleurs vœux pour 2001.

L'Association compte à ce jour 42 membres et souhaite la bienvenue aux nouveaux commerçants :

- HAIR'BEL coiffure représentée par Sylvette ALARY
- CASTERA-IMMOBILIER représenté par Bertrand BORTOLONI
- LA GRANGE AUX FLEURS représentée par Sophie TOQUE
- Marie-Claude MILORD qui a repris l'Atelier de Repassage

Nous souhaitons également la bienvenue à **Alexia MAULIN** (emploi-jeune) qui remplace au secrétariat **Carole BORIE** embauchée définitivement au Casino.

A l'occasion des Fêtes de fin d'année, la Dizaine Commerciale a été reconduite. 16 commerçants ont participé à cette opération qui s'est déroulée du 22 au 31 décembre 2000.

Au cours de cette dizaine commerciale, les enfants n'ont pas été oubliés, un tirage au sort à permis à Marie GHILBERT, Sandra BARDOT et Mathieu ZUMALACARREGUI de remporter une trottinette et de faire 10 autres enfants heureux en gagnant une lampe de poche.

Les Associations Castéroises remercient toutes les personnes qui ont apporté leur aide à la décoration de Noël, en particulier le Club du 3^{ème} âge.

Nous tenons aussi à remercier les employés municipaux pour le travail fourni à l'occasion de l'installation de l'éclairage.

D'ores et déjà, l'ensemble des Associations Castéroises réfléchit à la décoration du village des fêtes de fin d'année 2001. A cet effet vos suggestions seront les bienvenues.

Au cours de ce trimestre, l'Association des Commerçants organisera un repas convivial qui sera ouvert à tous et à toutes.

Cette année encore, l'Association proposera une opération commerciale à l'occasion de la Fêtes des Mères et bien d'autres animations qui seront développées dans le prochain bulletin.

CLUB BEAU SOLEIL

Nous débuterons ce nouveau millénaire pour dresser un petit bilan de l'année écoulée. Les voyages ont été une réussite. Ces évasions ont donné l'occasion à nos adhérents de visiter de très belles régions. Un programme aussi attrayant est prévu cette année.

Les lotos nous ont donné des résultats satisfaisants dans l'ensemble. La saison débutera le dimanche 25 mars en matinée, suivront ensuite le 29 avril, le 24 juillet et le 14 octobre.

Les amoureux de la nature et de la randonnée se réunissent le samedi après-midi et sillonnent allègrement nos petites routes de campagne.

La gymnastique toujours fidèle, permet à ses adeptes de garder la forme. Une nouveauté cependant, dans le cadre de l'Etablissement Thermal rénové, l'activité de remise en forme nous a permis d'apprécier les bienfaits et le plaisir que procure l'aquagym.

Avec nos réunions hebdomadaires qui ont lieu le mercredi, nous passons un agréable moment de détente devant une table de jeux, belote, scrabble etc ..Un petit goûter vient clôturer cette réunion.

Venez nous rejoindre au club Beau Soleil, vous serez assurés du meilleur accueil.

Le Club vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

LES VOIX DES SOURCES

Avec un effectif de 10 choristes à ce jour, l'association « les Voix des Sources, s'est engagée depuis quelque temps déjà à développer un créneau qualité.

En effet, cette année 2000, un travail conséquent des choristes, basé sur l'harmonisation, la rythmique, a donné lieu à des résultats encore grandissants.

Les organismes culturels départementaux et régionaux ont à plusieurs reprises recommandé notre Chœur Gospel pour des concerts, ce qui a permis au groupe d'honorer plus de 15 sorties durant la saison 2000 (dont un concert au Festival Country à Mirande). Ces sorties s'entendent dans le département et hors département, messes de mariages et concerts confondus.

Par ailleurs, les professionnels comme Max ZITA et ses GOSPEL VOICES, MANDA DJINN, artiste également internationale de Gospel ou NICOLETTA, nous encouragent à poursuivre ce travail dans ce semi-professionnalisme comme ils disent.

En septembre et octobre 1999, par le biais d'un organisme régional, le producteur de Manda DJINN, basé sur Paris, a sollicité les Voix des Sources pour un accompagnement de Chœurs de l'artiste en concert à PAU.

Cette prestation en a appelé d'autres puisque successivement c'est à AUCH, AGEN, MONTAUBAN que MANDA DJINN a souhaité le Chœur de Gospel de CASTERA-VERDUZAN pour étoffer harmoniquement sa tournée dans le Sud-Ouest.

Elle réitère sa demande en 2001. Cette fois, le Chœur de Gospel « Les Voix des Sources » devrait se produire avec MANDA DJINN sur TOULOUSE.

Nous avons d'autres sorties en prévision dans le département : SARAMON – LA ROMIEU – MONTESTRUC etc.. et hors département : BEZIERS – ANNECY – SISTERON etc..

Enfin, nous vous invitons à retenir 2 dates mémorables pour le concert annuel du CHŒUR LES VOIX DES SOURCES :

- le jeudi 7 juin 2001 et le vendredi 8 juin 2001 en l'Eglise de CASTERA-VERDUZAN à 21h où se produiront les enfants de l'Ecole de Castéra, le Chœur de Gospel des Voix des Sources et MAX ZITA et ses GOSPEL VOICES : maître français incontesté du Gospel.

Des places réservées et numérotées vous permettront de vous offrir, nous l'espérons, une délicieuse soirée.

Avant de terminer, je tiens à féliciter le bureau, tous les choristes pour leur assiduité, leur souci du perfectionnisme, ainsi que Charles BOURROUSSE, batteur, et Fabienne GELAS, pianiste, pour la juste mesure qui donne à nos voix la note tellement plus colorée.

CLAE-CLSH LES P'TITS DEBROUILLARDS

Depuis la rentrée de septembre, les enfants du Centre de Loisirs des P'tits Débrouillards, vivent d'étranges aventures !

Après avoir terrorisé les habitants de la commune, côtoyé les monstres d'halloween entourés de citrouilles, de toiles d'araignées et de sorcières créées par leurs petites mains crochues et velues à souhait, ils ont assisté les lutins du Père Noël dans leurs préparatifs.

En effet, quelques jours avant décembre, alors que la fabrication des calendriers de l'avent battait son plein, le centre prit soudain des allures de fête. « Vivement Noël », le mot d'ordre était lancé ! Une frénésie de surprises, de cadeaux, de chocolat fondu avec des bananes dessous, de gâteaux faits mains, s'est alors abattue sur nous, transformant la petite salle de jeux, le temps d'un après-midi, en pays magique, enneigé et merveilleux. Belle façon de finir l'année...

2001 arrive avec son cortège de vœux, de galettes et de froid.. L'occasion rêvée pour nos P'tits Débrouillards de mettre à contribution leurs talents d'artistes en créant de magnifiques cartes aux messages chaleureux, et tout dernièrement, des mangeoires pour les oiseaux. Il paraît même que certains auraient planté.. leurs premiers clous.

LA PETITE PIERRE

Quelques nouvelles !

Côté stages :

Les stages de décembre 2000 et janvier 2001 de théâtre improvisation et théâtre-danse ont réuni des participants venus de toute la région.

Les 24-25 février : stage de rythmique et danse contemporaine avec Brigitte Fischer, danseuse et chorégraphe

17-18 mars : stage sur le clown avec Michel Vergnes, comédien, interprète.

Les stages sont ouverts à tous amateurs ou confirmés ; Prix des stages : 350 F

Côté ateliers :

L'atelier de théâtre adultes du mercredi (19 h 30 à 21 h) animé par Carméla et Cyril est toujours ouvert à de nouveaux intéressé(e)s. De même pour l'atelier expérimental de création animé par Beatriz (les jeudis de 19h30 à 21h). Cet atelier est axé sur la rencontre de différents arts et accueille de nombreux intervenants professionnels jusqu'au mois de mai, dans des domaines aussi variés que la danse, l'écriture, les arts plastiques, les marionnettes, le dessin, la musique, les percussions et bien sûr le théâtre. Les présentations des travaux d'ateliers auront lieu au mois de juin.

Côté spectacles :

La Compagnie Kiroul travaille toujours sur la création du nouveau spectacle **EN QUETE**. **La Porte des Songes**, jouée le 16 décembre à Montastruc-la-Conseillère près de Toulouse, sera représentée le 12 mars à Cugnaux (Haute-Garonne).

Plus près de chez nous, on les retrouvera et, sous réserves,

- Fin février-début mars sous le chapiteau CIRCA durant 3 jours à AUCH

- Fin mars-début avril sous le chapiteau de l'Association Pré en Bulles

Fidèles à notre volonté de diffuser le théâtre en campagne, une petite tournée dans notre département est mise en place durant le mois de mars, malgré l'agitation que promet cette période électorale.

Les Fautifs, personnages burlesques au nombre de quatre, ont effectué une tournée de Noël pour les comités d'entreprises. Quelques uns d'entre vous ont pu les croiser ici ou là. Notamment lors de l'animation castéroise pour le Téléthon.

La Compagnie VENDAVAL se produira le 20 février à Limoges pour présenter son spectacle **Raconte-Moi** devant un public de professionnels de la danse. Souhaitons-leur bonne chance !

Côté bonnes nouvelles :

Claire Garnier, 25 ans, a rejoint l'équipe administrative en octobre. Elle bénéficie d'un contrat emploi-jeune d'administratrice. Née à Auch mais n'y ayant pas grandi, c'est pour elle un retour aux sources. Nous lui souhaitons la bienvenue !

Cyril Puertolas, un des porteurs du projet depuis 98, voit son travail se concrétiser par un accord de convention emploi-jeune pour le poste de directeur artistique. Il continuera de développer la partie artistique au sein de la Petite Pierre.

La petite Pierre a été sélectionnée en décembre, avec 2 autres projets régionaux, parmi 15 lauréats du réseau Balise mis en place par la Maison des Chômeurs de Toulouse. Le jury était composé de représentants de la Maison des Chômeurs, de la direction du travail, de la mission locale pour l'emploi, du réseau initiatives.

Côté Amis :

Nous remercions chacun pour les encouragements, les grands et les petits coups de pouce. Nous lancerons prochainement un appel à un soutien financier que vous recevrez probablement dans vos boîtes aux lettres. Nous nous félicitons d'entamer parmi vous et avec vous ce troisième millénaire et notre troisième année d'existence.

Fête de la Petite Pierre :

Merci d'être venus aussi nombreux le 20 décembre à Lavardens. Nous avons pu assister à la présentation de quelques travaux d'ateliers, et partager des moments burlesques avec les Fautifs ! Prochain rendez-vous en juin !

***Meilleurs vœux de bonne année de la part de toute l'équipe de la Petite Pierre,
La Compagnie Kiroul et la Compagnie Vendaval***

FOOTBALL CASTEROIS

En ce début d'année 2001 c'est la période des vœux, nous souhaitons les meilleurs à tous les Castérois, santé, bonheur, prospérité.

C'est aussi le moment de rappeler que nos associations favorisent ces échanges conviviaux tout au long de l'année.

Le football Castérois œuvre en ce sens depuis 10 ans. Il reste ouvert à tous ceux qui veulent partager des moments de détente sportive ou non. Nous devons nous efforcer de faire découvrir nos installations, nos moyens, nos projets aux nouveaux Castérois.

Nous devons également participer au développement des nouvelles structures de la cité, principalement au travers de la nouvelle association qu'est « IDEAL ».

Le club doit toujours être un vecteur de communication pour notre cité thermale. Petit club, certes, mais à travers le sport et le fair-play, nos couleurs sont bien représentées par nos jeunes footballeurs et de quelle manière puisqu'à ce jour aucune défaite n'est enregistrée. (7 matches : 6 victoires – 1 nul).

Nous sommes tous ravis de ces résultats prometteurs. Nous espérons bien entendu garder l'objectif de début d'année qui est celui de l'accession.

Programme des rencontres à Castéra :

- 3 mars : Castéra-Manciet
- 24 mars : Castéra –Saint-Christie
- 21 avril : Castéra-Pauilhac
- 28 avril : Castéra-Preignan

Jésus ARRANZ nous a quitté. Dès la création du club, Jésus était membre. Il a notamment participé activement à son démarrage et à la réalisation du stade actuel. Nous gardons le souvenir d'un homme affable et courtois. Nous sommes tous attristés par sa disparition et nous témoignons à Madame ARRANZ, ses enfants, petits enfants et toute sa famille, toute notre sympathie dans ces moments de peine.

SOCIÉTÉ HIPPIQUE

A tous les membres actifs et honoraires à toutes les Castéroises, à tous les Castérois, la Société Hippique de Castéra-Verduzan souhaite une bonne et heureuse année.

Les activités de la Société se sont poursuivies durant l'année 2000 et pour la première fois huit réunions de courses, au lieu de sept, se sont déroulées sur l'hippodrome de Baron. Comme l'année précédente, le mauvais temps a nui au succès de plusieurs journées et notamment les deux dernières du mois d'octobre au cours desquelles, la pluie n'a pas cessé avant et pendant les épreuves.

Malgré ces aléas, la situation financière de la Société Hippique reste équilibrée, outre la 8^{ème} réunion, l'année 2000 a permis d'assister à :

- la réalisation des départs à l'autostart pour certaines épreuves
- l'utilisation du nouveau parcours de cross-country
- la mise en service du nouveau restaurant qui avec la terrasse ombragée sur les bords de l'Auloue peut accueillir 200 personnes.

Nous revenons sur le parcours de Cross-Country qui est le seul existant dans la région Midi-Pyrénées. Il a été réalisé en deux ans grâce à une aide financière importante de la fédération Nationale des Courses Françaises et de France Galop.

Trois courses de cette spécialité ont été courues en octobre à la satisfaction générale des entraîneurs dont près de la moitié était venue de l'Ouest et du Centre de la France.

Par ailleurs, le centre d'entraînement a fonctionné normalement et 25 chevaux en moyenne demeurent en permanence dans les boxes de l'hippodrome. De plus, les entraîneurs des environs viennent plusieurs fois par semaine préparer leurs pensionnaires.

En dehors de ces activités spécifiques, l'hippodrome a accueilli en 2000 :

- un concours de pétanque organisé par le Foyer des Jeunes
- La journée des Familles de la Compagnie de la Gendarmerie Nationale de Condom
- La journée amicale des membres bénévoles de la Société Hippique
- Plusieurs réunions privées de nos sponsors
- Le premier entraînement physique des basketteurs de Castéra et de Valence
- Les chevaux et les accompagnateurs participant à la fête équestre de Pâques à Bonas et au concours hippique de septembre à Terraube, manifestations se déroulant sur deux jours.

La Société hippique est heureuse que ses installations et son site puissent être utilisés et dans la mesure du possible répondra favorablement à toute demande qui lui sera faite en 2001.

D'ores et déjà les dirigeants de la Société hippique préparent la nouvelle saison au cours de laquelle des installations améliorées seront à la disposition du public et des professionnels des courses.

MUSICOLI

MUSICOLI a repris ses activités en septembre dans de nouveaux locaux très confortables. A ce titre nous tenons à remercier la municipalité pour son soutien.

Nos effectifs se maintiennent avec 12 élèves en piano avec **Catherine LAMY**, 4 élèves à la batterie avec **Benoît AUPRETRE**, 4 élèves à l'accordéon et 7 élèves au solfège avec **Marie-Lise RIU**.

Notre association poursuit son chemin. Elle espère d'ailleurs trouver un second souffle grâce à la dynamique créée par l'implantation du **Casino** et la fondation d'**IDEAL**.

En effet, nous avons décidé de nous engager de façon énergique au côté des autres associations du village afin de contribuer à l'animation mais aussi afin de trouver les moyens de notre autofinancement. Ceci est vital pour notre pérennité. Nous devons absolument salarier nos trois professeurs. Nous souhaitons aussi mieux subventionner le coût des leçons afin de devenir encore plus attractif.

Ainsi nous avons décidé qu'au-delà de nos traditionnelles auditions, nous proposerons trois manifestations exceptionnelles. Un concert d'accordéon classique donné à l'Eglise par l'école de Condom, un concert de Jazz qui pourrait se dérouler au parc Lannelongue cet été et enfin un extraordinaire concert donné par le chœur de chant basque **OLDARRA**.

Il est bien entendu que ces projets ne pourront se réaliser que dans la mesure où nous aurons le soutien d'**IDEAL**.

*Formons ensemble le vœu que nos idées aboutissent. Et puisque nous sommes au seuil d'une nouvelle année toute l'équipe de **MUSICOLI** vous souhaitent une année pleine de bonheur.*

SAINT-HUBERT - SOCIETE DE CHASSE

Déjà la saison de chasse tire à sa fin et un premier bilan s'impose. Les lâchers de gibier de tir semblent encore donner satisfaction même si ce n'est pas la solution radicale pour sauver la petite chasse de nos contrées.

Cette année, après bien des tergiversations, la chasse à la caille ouvrit au 1^{er} septembre, la chasse fut complètement fermée le mercredi et on nous donna des jours supplémentaires en semaine entre l'ouverture générale et celle du lièvre ; bref, à n'y plus rien comprendre d'autant qu'il fallut de surcroît se munir d'un carnet de prélèvement pour les cailles (il en existe un déjà pour le lièvre).

A propos de lièvres, bien des chasseurs remarquèrent une certaine progression dans la population ; notre effort sera poursuivi cette année en faisant encore des lâchers de reproducteurs.

Les palombes furent fort nombreuses à sillonner notre ciel même si les prises ne furent pas à

la hauteur des espoirs.

Le plan de chasse au chevreuil, mené de main de maître par quelques habitués (merci encore à eux !), est sur le point de s'achever toujours dans de bonnes conditions. Le mois de février sera plutôt consacré à la chasse aux nuisibles qui créent des dégâts importants et provoquent un réel déséquilibre dans la nature...

Je rappellerai aux chasseurs étourdis qu'ils doivent rendre les cartes lièvres (cartes blanches) dans les meilleurs délais ; je vous en remercie.

L'ASSOCIATION I.D.E.A.L.

Initiatives pour le Développement pour l'Expression des Activités de Loisirs

Elle est la dernière née des associations Castéroises et elle est la conséquence directe de la création du Casino.

En effet, dans son cahier des charges, un Casino se doit de participer à la vie associative de la ville dans laquelle il est implanté. Il contribue notamment à développer les activités culturelles et de loisirs de celles-ci en finançant en particulier toutes les actions relevant de ce domaine. Mais ce financement doit passer obligatoirement par une structure indépendante, en l'occurrence l'association IDEAL qui aura alors le rôle de stimuler la création et de répartir les subventions allouées par le Casino.

Elle s'est déjà mise au travail depuis novembre 2000. Bien des projets sont à ce jour fortement avancés et seront peaufinés dans les semaines à venir. Le programme sera diffusé sur les Plaquettes que le Casino fait paraître régulièrement.

Cette association a la particularité de voir ses membres issus de presque toutes les associations castéroises et a pour finalité la fédération de celles-ci autour des manifestations collectives dans un registre culturel.

Le bureau se compose de :

- Président : Pierre AGRAS
- Vice-Président : Luc LE BORGNE, Directeur Général du Casino
- Secrétaire : Carole BORIE
- Secrétaire Adjoint : Dimitri VOTANO
- Trésorier : Françoise KNEPPER
- Trésorier Adjoint : André DE PRADA

Longue vie à la nouvelle venue !

CENTRE DE SECOURS

En ce début d'année 2001 le Centre de Secours de Castéra vient de fêter Sainte-Barbe. En cette occasion tous les bénévoles du centre se voient ainsi mis à l'honneur pour leur dévouement, leur disponibilité au service de la population. La population ne voit, ou plutôt n'entend que la sirène, synonyme d'appel pour les interventions.

Mais la vie des sapeurs Pompiers ne s'arrête pas qu'aux secours proprement dits ! A côté de cela il y a la face cachée du Centre de Secours avec les innombrables heures à préparer les véhicules, s'occuper de l'habillement, entretenir le matériel . Mais le temps le plus long que consacrent ses bénévoles c'est la formation. Notamment tous les mois, pendant 3 heures la manœuvre.

Bien sûr il ne faut pas oublier les formations qui ont lieu dans tout le département ou bon nombre de castérois participent. En complément de ces stages, le centre organise des formations départementales qui ont été au nombre de 5 l'an passé (3 initiations transmissions et 2 stages de secourisme). Ces formations permettent aux sapeurs pompiers de participer à l'économie locale avec environ 200 repas pris sur la commune. Il est évident que sans une bonne formation un sapeur pompier ne serait pas très utile en intervention, ce qui place le centre de Castéra parmi les mieux classés du département avec 100% au certificat de formation aux aptitudes de secours en équipe et 85 % en secours routier alors que la moyenne départementale est de 91% pour le premier et de 80% pour le second. On ne peut que féliciter nos bénévoles pour cet engagement.

Cette nouvelle année qui commence annonce un renouveau pour le centre castérois. En effet, pas moins de 5 incorporations sont venues grossir l'effectif : Jean-Luc CLET, Arnaud DOURS, Cheick TABTI, Christian BARBIER et Florent ALARY . Bienvenue à tous au sein du Centre de Secours.

En plus de la présentation des nouvelles recrues à la population, cette Sainte-Barbe a permis de récompenser certains Sapeurs Pompiers soit par des remises de décorations, soit par des remises de galons. Félicitations pour les nouveaux promus. :

- Capitaine Dalia ESPIET, médaille d'Argent – 20 ans de service –
- 1ère classe Robert SOUBIRAN : médaille de vermeille – 25 ans de service –
- Au grade de caporaux chefs : Christian FOURREAU (Titus) et Sandrine GABOULOFF
- Au grade de caporaux : Jean-Paul DESSUS et Jean-Marc DARRIOLAT

L'année 2000 en chiffres :

- 83 interventions (15 feux – 30 secours à personnes, 12 manœuvres mensuelles et 26 opérations diverses).
- 5 stages organisés à Castéra
- 13 sélectifs pour l'appel des Sapeurs pompiers
- 450 heures de formations
- 19 sapeurs pompiers

Le Centre de Secours tient particulièrement à remercier Monsieur le Maire ainsi que Monsieur Guy Bonnet, directeur du Casino, pour leur investissement dans les sélectifs.

Remerciements à vous Castérois pour votre accueil et votre générosité dont vous avez fait preuve lors des traditionnelles tournées des calendriers et encore bonne et heureuse année à tous.

COMPLEXE THERMAL

La saison 2000, axée autour de la Remise en Forme et du Thermoludisme, a connu un succès allant au-delà des projections faites, puisqu'il s'est vendu plus de 6 000 entrées sur l'ensemble de l'Espace Forme. A tel point, que certains après-midis, il a fallu faire montre de beaucoup de diplomatie pour ne pas dépasser le nombre de personnes autorisé !

La piscine de détente avec tous ses équipements a su séduire et fidéliser une clientèle à la fois « locale » (issue d'un secteur, ayant pour épice Castéra-Verduzan passant par Condom, Saint-Puy, Vic et Eauze) mais aussi constituée de résidents secondaires et de touristes, surtout lors de la période estivale.

L'aquagym a permis à bon nombre de personnes, d'âges très différents, de découvrir ou de continuer un sport où le corps trouve une nouvelle forme d'expression, certaines réussissant même à faire abstraction de la crainte qu'elles pouvaient avoir à évoluer dans un élément inhabituel.

Il faut souligner la cohésion et le dynamisme qui ont régné tout au long de cette première année d'ouverture au niveau du personnel intervenant dans l'Animation du Centre, et sans qui rien n'aurait pu se faire : c'est aussi, et surtout, grâce à eux que l'on peut envisager avec sérénité l'avenir du thermalisme à Castéra-Verduzan.

Pour 2001, la réouverture est prévue, comme annoncée dès l'automne dernier, pour le 05 mars.

Si les tarifs n'ont quasiment pas bougé, des nouveautés seront proposées faisant suite aux suggestions collectées tout au long de la saison passée : une raison supplémentaire, pour ceux qui ne connaissent pas encore, de venir tester ces infrastructures.

A noter que les premiers séjours Remise en Forme ont également eu lieu, fréquentés tout autant par des gersois que par des curistes venus de plus loin... et même des Antilles !

Enfin, et pour conclure, il s'est avéré que le Complexe Thermal a permis à certains de trouver de nouvelles solutions de cadeaux pour les Fêtes de Fin d'Année : gageons que, pour la Saint-Valentin, il en sera de même...

LE CASINO

Le Musée Lannelongue, entièrement restauré et rénové revit depuis l'ouverture du Casino de Castéra-Verduzan.

L'établissement, refait à neuf par les soins de la société exploitante, est devenu en l'espace de deux mois un pôle d'attraction régional.

En effet, au 20 janvier dernier, le casino avait déjà accueilli plus de 2 500 personnes aussi bien dans les salles de jeux qu'au restaurant. Le piano-bar de son côté fait le plein chaque week-end

grâce notamment à sa programmation d'animation musicale de qualité.

La clientèle déborde largement du cadre départemental puisqu'une part importante (35%) vient de la région de Toulouse ou d'Agen.

Le large succès obtenu par cet établissement tient pour une certaine part de l'accueil de la clientèle par des employés très motivés par la réussite de l'entreprise (23 personnes sont employées actuellement avec une forte représentation d'employés originaire de Castéra-Verduzan et des environs), et d'autre part par la qualité de la restauration qui va bien au-delà du simple respect de l'architecture du bâtiment, par la conservation des sols et par la présentation dans le couloir d'accès de reproductions des œuvres originellement exposées dans le Musée.

Le Casino de Castéra-Verduzan propose le jeu de la Boule 2000 (unique en Midi-Pyrénées), de la roulette anglaise et du black-jack. En dehors des jeux, le restaurant gastronomique vous accueille du mercredi soir au lundi midi de même que le piano-bar qui vous propose des concerts les vendredis et samedis soir, enfin une salle d'exposition de peintures spécialement aménagée vous accueille tous les après-midi (1 exposition toutes les 3 semaines).

CALENDRIER DES ANIMATIONS 2001

MARS

- Vendredi 2 : Audition de l'école Musicoli
Dimanche 25 : Loto du Club Beau Soleil - 15 h

AVRIL

- Samedi 7 : Concours de Pétanque - hippodrome 15 h
Dimanche 29 : Loto du Club Beau Soleil - 15 h

MAI

- Samedi 5 et Dimanche 6 : Tournoi de Basket des Jeunes
Lundi 21 au Dimanche 27 : Semaine commerciale à l'occasion de la Fête des Mères

JUIN

- Dimanche 3 : Concours de Pétanque - 15 h
Vendredi 8 et Samedi 9 : Concert du chœur Les Voix des Sources
Vendredi 15 ou Samedi 16 : Spectacle avec le Duo des Non (sous réserve)
Samedi 23 : Représentation de La Petite Pierre
Dimanche 24 : Concours de quilles - 15 h
Feu de la Saint-Jean
Vendredi 29 : Fête de l'Ecole
Concours de pétanque - 21 h

JUILLET

- Dimanche 1 et Lundi 2 : Réunion hippique
Vendredi 6 : Concours de quilles - 21 h
Samedi 7 : Repas du chevreuil - 21 h
Dimanche 14 : Rallye, animation musicale, repas
Vendredi 20 : Concours de pétanque - 21 h
Samedi 21 : Journée des Sapeurs Pompiers
Lundi 23 : Réunion hippique
Mardi 24 : Loto du Club Beau Soleil - 21 h
Vendredi 27 : Concours de quilles - 21 h
Samedi 28 : Marché nocturne

AOUT

- Dimanche 5 : Foire à la Brocante
Concours de palet gascon - 15 h
Jeudi 9 : Réunion hippique
Vendredi 10 : Triathlon (pétanque, quilles, palet) 21h
Vendredi 17 au Lundi 20 : Fête locale
Samedi 18 : Triathlon
Lundi 20 : Réunion hippique
Vendredi 24 : Concours de quilles - 21 h
Mercredi 29 au Vendredi 31 : Université d'été du tourisme rural (Stations Vertes de Vacances)

SEPTEMBRE

- Samedi 1 : Concours de palet
Samedi 1 et Dimanche 2 ou Samedi 8 et Dimanche 9 : Tournoi de Basket des Thermes
Vendredi 7 : Concours de palet - 21 h
Samedi 22 et/ou Dimanche 23 : Animations autour du Cheval

OCTOBRE

- Lundi 1 : Réunion hippique
Samedi 13 : Réunion hippique
Dimanche 14 : Loto du Club Beau Soleil

Liste (non exhaustive, pouvant être modifiée) établie lors des réunions d'I.D.E.A.L., ne tenant pas compte du calendrier particulier du Casino. Calendriers disponibles à l'Office de Tourisme.

Sur cette dernière page il vous est possible de formuler des questions, suggestions que vous pourrez déposer à la Mairie.

Lors de la parution du prochain bulletin apparaîtront les réponses à vos sollicitations.

